



CONTRAT
MUNICIPAL
ÉTUDIANT

DOSSIER DE CANDIDATURE

REGLEMENT



Afin de poursuivre sa politique en faveur de la jeunesse, la municipalité a souhaité mettre en place un dispositif, le Contrat Municipal Etudiant, pour encourager la poursuite d'études post-bac et permettre aux jeunes Guilherandais-Grangeois d'obtenir une aide financière. En contrepartie, les étudiants devront s'impliquer dans la vie de leur commune en réalisant des actions au service de la ville et s'engageront à faire preuve d'assiduité dans leur formation. Ce contrat est une première approche au monde du travail. Aussi, tout au long de cet engagement, il est demandé à chaque étudiant de suivre ses heures et missions effectuées.

LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Pour pouvoir déposer un dossier, il faut :

- **Avoir entre 18 et 25 ans** à la signature du contrat.
- Être résident sur la commune ou avoir au moins l'un de ses parents ou les deux parents résidents sur la commune depuis **au moins 3 ans**.
- Être inscrit en étude supérieure **jusqu'à BAC + 5 ou en service civique**.
- Suivre une **formation non rémunérée** qui est **l'activité principale** de l'étudiant.

L'étudiant pourra choisir un établissement public ou privé sous contrat du territoire français.

Si le nombre de candidatures est inférieur au nombre de contrats ouverts, le Conseil Municipal pourra déroger aux conditions d'attribution du présent règlement.

LES DATES A RETENIR

4 OCTOBRE 2025

Date limite de réception des dossiers : aucun dossier ne sera étudié après cette date.

DU 7 AU 11 OCTOBRE 2025

Étude des dossiers.

DU 14 AU 18 OCTOBRE 2025

Avis d'attribution.

DU 21 AU 25 OCTOBRE 2025

Signature du contrat avec présence obligatoire de l'étudiant(e).

LES ENGAGEMENTS

L'étudiant(e) devra effectuer une mission au sein des services de la ville avant le samedi 30 septembre 2024. L'attribution de l'aide sera de 500 € pour 35 h de service. La somme de 250 € sera versée à la signature du contrat et le solde à l'issue de la mission.

Tout comportement incorrect ou inadapté ou tout désistement non justifié entraînera une interruption du Contrat Municipal Etudiant.

La non-réalisation de la mission impliquera un remboursement des 250 € versés à la signature du contrat.

LE DOSSIER



LES DOCUMENTS A FOURNIR

Ci-dessous la liste des documents à fournir obligatoirement. **Seuls les dossiers complets seront instruits.**

Documents à joindre **à la remise du dossier** :

- Avis d'impôts 2024 (sur les revenus 2023) des parents ou du foyer fiscal de référence de l'étudiant(e).
- Justificatif de domicile des parents ou de l'étudiant(e) des 3 dernières années.
- Copie de la carte d'identité.
- Relevé d'Identité Bancaire.
- Curriculum-Vitae et lettre de motivation.

Documents à joindre **dès que possible** :

- Certificat de scolarité pour l'année 2024/2025 ou en attente, le justificatif d'inscription.
- Baccalauréat (ou relevé de notes).



LE DOSSIER



LE DOSSIER ADMINISTRATIF DE L'ÉTUDIANT(E)

Nom : Prénom :
Date de naissance : ../..... / Sexe : M F Nationalité :
Adresse :
Code postal / Ville :
Téléphone : Email :

VOTRE LOGEMENT

Chez les parents Appartement, studio Chambre universitaire
Autre, à préciser :

VOTRE FAMILLE

PERE

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal / Ville :
Téléphone : Email :
Profession :

MERE

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal / Ville :
Téléphone : Email :
Profession :

SITUATION FAMILIALE DE VOS PARENTS

Célibataire(s) Marié(s) Pacsé(s) Vie maritale Séparé(s)

RESSOURCES FAMILIALES PARENTS

Revenu Fiscal de Référence de l'avis d'impôts **2025** (sur les revenus de l'année 2024) :

.....

Vous déclarez vos revenus individuellement :

Revenu Fiscal de Référence de l'avis d'impôts **2024** (sur les revenus de l'année 2023) :

.....

RESSOURCES DE L'ÉTUDIANT(E)

Bourses (CROUS, ministère de l'agriculture, de la culture, sanitaire et sociale...) : Oui Non

Echelle de bourse : 0 0 bis 1 2 3 4 5 6 7

Montant :

Joindre obligatoirement l'avis d'attribution ou de rejet des bourses.

Bénéficiez-vous d'autres bourses (Explora, Erasmus, mobilité internationale, mérite, ...) ?

Oui Non

Devez-vous exercer une activité professionnelle pour vous aider à financer vos études ?

Oui Non

Si oui :

Durant les vacances scolaires

À l'année

Autres, à préciser :

LE CURSUS DE L'ÉTUDIANT(E)

LA FORMATION PRÉPARÉE

Votre formation en cours :

Votre établissement et lieu de formation :

.....

VOS BREVETS

- BAFA
- Gestes 1er secours (AFPS, PSC1)
- Surveillant de baignade
- Brevet pour encadrement sportif (ski, randonnées, etc.)
- Autres, précisez :

VOS DISPONIBILITÉS

- Les vacances scolaires Les week-ends
- En semaine, si oui quel jour, à partir de quelle heure ?
- Serez-vous amené(e) à réaliser un stage ? Période approximative :
- Partez-vous à l'étranger ? Oui Non
- Si oui, la période :

LES MISSIONS

À titre non-exhaustif, ci-dessous le type de missions qui peuvent vous être proposées :

- Événement culturel (tenir un guichet, surveiller le bon déroulement d'une manifestation, aide pour la mise en place, etc).
- Événement social (aide pour le repas de personnes âgées, plan canicule, etc).
- Travail administratif ou informatique (saisie de données, archivage, etc).
- Travail en collaboration avec le service des Espaces verts.
- Centre de loisirs : aide à l'animation et accompagnement.

Le choix définitif des contreparties appartient à la collectivité.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je déclare sur l'honneur avoir attesté de l'ensemble des aides perçues et de l'exactitude de tous les renseignements notés sur ce dossier, aussi, je sollicite l'attribution du Contrat Municipal Étudiant.

Fait à Guilhaerand-Granges,

le :

Signature de l'étudiant(e) :

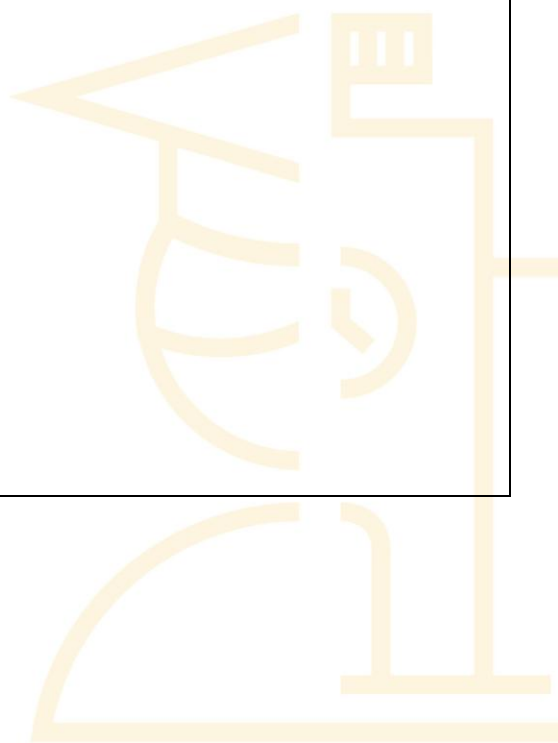
RESERVE A L'ADMINISTRATION

Proposition : CME accepté CME refusé

Fait à

le :

La Maire,
Sylvie GAUCHER



TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES



Les données personnelles recueillies pour ce dossier résultent de la communication volontaire de données à caractère personnel, par le biais d'un formulaire ou d'une inscription. Ces données ainsi recueillies ne servent qu'à transmettre les éléments d'informations liés aux demandes, aux missions effectuées et prestations réalisées par la Ville de Guilhaerand-Granges et ses établissements.

La Ville de Guilhaerand-Granges conserve de manière confidentielle ces informations et offre la possibilité de bénéficier d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, vous devez vous adresser à la mairie.

Les données personnelles collectées ne feront l'objet d'aucune cession, ni d'aucun traitement autre que celui pour lequel elles ont été recueillies.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, et au Règlement Général sur la Protection des données (RGPD) 2016/679 du Parlement européen, toute personne peut obtenir communication, et le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant.

